

POLLUTION

EDF va nettoyer ses centrales thermiques

Le ministre délégué à l'énergie, M. André Billardon, et le président d'EDF, M. Gilles Ménage, ont signé mardi 26 janvier un programme d'actions à mener sur les centrales thermiques classiques (fioul et charbon) afin de réduire leurs émissions polluantes. Ce programme, qui devrait coûter quelque 10 milliards de francs entre 1993 et 2000, prévoit une série de mesures : utilisation de fioul à très basse teneur en soufre ; lavage des fumées pour les centrales de Cordemais (Loire-Atlantique) et du Havre ; expérimentation de procédés de désulfuration et réduction des émissions d'oxyde d'azote sur les treize centrales à charbon en fonctionnement en France ; limitation des durées d'utilisation des quatre centrales à fioul de 1 600 à 1 200 heures par an.

Les centrales thermiques, qui produisent 10 % de l'électricité EDF (75 % nucléaire et 15 % hydraulique), ont déjà beaucoup réduit leurs émissions polluantes. Les rejets de soufre sont passés de 980 000 tonnes en 1980 à 280 000 tonnes aujourd'hui, et les émissions d'oxyde d'azote de 220 000 tonnes à moins de 100 000. « Nous entendons réduire encore ces rejets de plus d'un tiers », a précisé M. Ménage.

de Mouton 28 janvier 1993